

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Parcours DC 600 (RSO 3)

IRC - Figaro - Multi 2000 - Mini 6,50

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

Une équipe de contrôleurs course au large, de la FFV sera présente au port de Cherbourg pour procéder à des contrôles de sécurité ainsi qu'à l'arrivée à la Trinité sur Mer.

Nom du bateau PRINCESSE GOTIONVOE II Numéro de Voile FRA 53116

Catégorie de course IRC Emplacement à Cherbourg.....

Nom de baptême..... Quartier maritime.....

N° MMSI 227 926 890 VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)

Transpondeur AIS (AC 1.6), nom qui apparaît sur l'écran :

PRINCESS GOTIONVOE II

Indicatif VHF FAG 3157 (Cf. déclaration ANFR)

Epirb non obligatoire sauf pour les Mini et Figaro, manuelle et automatique ?

15 caractères : 1C65C52F00 FFBFF

Marque/type OLEAN SIGNAL RESERVE ME Date de révision / /

Nombre de passagers à bord (y compris le skipper, Figaro limité à 2) : 8

Balise AIS non obligatoire sauf pour les Mini et Figaro, 9 chiffres commençant par 97..... et PLB non obligatoire, 15 caractères commençant par 1C6..... Attention aux dates de révision.

Nom/Prénom	<u>972600199</u>	<u>972600201</u>	<u>972600202</u>
Balise AIS	<u>972600203</u>	<u>972600204</u>	<u>972600205</u>
Balise PLB	<u>972600706</u>	<u>972600207</u>	

Nom/Prénom			
Balise AIS			
Balise PLB			

Contacts téléphoniques : 06 72 32 67 37

Votre Bateau a t'il été construit après le 1 Juillet 1996
(Date de l'application de la certification CE) OUI NON

Si OUI, votre plaque de constructeur (CE)
est-elle visible et lisible OUI NON

Le nombre de personnes composant l'équipage est-il inférieur ou égal au nombre
maximum inscrit sur la plaque CE pour la catégorie B OUI NON

		RSO 3
LIGNES DE VIE (indépendantes de chaque bord du bateau) Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène haut module à charge de rupture supérieure ou égale à 2040kg Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de travail Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OK OK OK	4.04 MoMu 4.04.1.c MoMu 4.04.2 a MoMu 4.04.2.b. MoMu
PANNEAU DE DESCENTE Attaché de façon permanente et capable d'être immédiatement fermé	OK	3.08 MoMu
FEUX DE NAVIGATION (conformes au RIPAM) Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED) Feux de secours (alimentation différente des feux de navigation, peuvent être amovibles)	OK	3.27 MoMu
LOCALISATION RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER 1 balise AIS personnel pour chaque membre d'équipage 1 GPS capable d'enregistrer 1 MOB en 10 secondes Bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, un sifflet et une ancre flottante, avec nom du bateau et bandes réfléchissantes Ligne de récupération diamètre 6mm mini de 15 à 25m Collier de récupération composé de : a) Ligne flottante de 4 fois la LC mini ou 36 mètres b) Collier flottant de 90 N de flottabilité mini	OK Oui/Non OK OK OK OK	AC 1.6 MoMu 4.22.2 c MoMu 4.22.3 MoMu 4.17 et 18 MoMu 4.22.5 MoMu 4.22.7 MoMu 4.22.8 MoMu
BALCONS, CHANDELIERS, FILIÈRES (bateau ≥ 8.5m) Double filière tendue avec la filière supérieure à une hauteur mini de 600mm avec ouverture verticale ≤ 380mm	OK	3.14.1 MoMu
ASSÈCHEMENT et SEAUX 1 pompe de cale manuelle installées de façon permanente 1 installation pour vider tous les compartiments étanches 2 seaux équipés d'un bout capacité 9 litres mini	OK OK	3.23.1 b Mo 3.23.1.c Mu 3.23.1 a MoMu
RADEAUX DE SAUVETAGE ISO 9650 ou SOLAS Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15 secondes max Nombre de place (≥ au Nombre de passagers.) Marque SEA SAF N° de série 2183 Modèle KHYF Prochaine révision 25/01/2025	OK OK OK	Avis de C 1.6 4.20.3 d MoMu 4.20.3 e MoMu 4.20.5 MoMu

MATÉRIEL		
Réchaud installé de façon permanente avec coupure sécu alim	OK	3.20 MoMu
Couchettes installées de façon permanente	OK	3.19 MoMu
Toilettes, installées de façon permanente ou seau adapté	OK	3.18.2 MoMu
Gouvernail de secours (sauf bateaux à 2 barres)	OK	4.15.1 MoMu
Compas de relèvement en plus du compas fixe compensé	OK	3.24 MoMu
1 second compas qui peut être portable ou électronique	OK	3.24.b MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré avec les emplacements du matériel de sécurité	OK	4.12 MoMu
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m) répartition adéquate de chaîne et de bout et prêt pour une utilisation immédiate (5min)	OK	4.06 MoMu
2 extincteurs capacité minimum 2kg de poudre sèche chacun	OK	4.05.2 MoMu
1 couverture anti-feu	OK	4.05.1 MoMu
Manuel de premier secours	OK	4.08 MoMu
Pharmacie cf RSO 3 équipage	OK	4.08 MoMu
Mains courantes adéquates doivent être fixés sous le pont	OK	3.22 MoMu
Corne à brume	OK	4.09 MoMu
Pinoches, stockées à proximité de chaque trou à travers la coque	OK	4.03 MoMu
Cartes de navigation (pas uniquement électroniques)	OK	4.11 MoMu
Liste des feux et outils de navigation sur la carte	OK	4.11 MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)	OK	
Phare de recherche étanche, avec ampoules (sauf Led), piles, batteries de rechange	OK	4.07.a MoMu
Lampe Flash light	OK	4.07.b MoMu
Lampe torche étanche avec piles et ampoules de rechange	OK	4.21.b MoMu
Outillage et pièces de rechange adaptés à la nature et la durée navigation	OK	4.16.1 MoMu
Outillage pour déconnecter ou sectionner le gréement	OK	4.16.2 MoMu
1 foc de gros temps ou tourmentin	OK	4.26 MoMu
1 voile suédoise ou ris GV réduisant le guindant d'au moins 40%	OK	4.26.3 MoMu

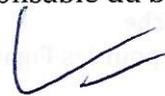
Je soussigné (e) Nicolas DEZEUSIRE

Skipper du bateau PRINCESSE GILIPUOR II

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis Juillet 2019), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date : 05/04/2022

Signature du responsable du bateau



Pour tous renseignements contacter :

Hervé GAUTIER Directeur de Course 06.11.60.82.22

Nathalie MONIER Comité Technique 06.71.24.77.29

ANNEXE L

Modèle de Formulaire d'Inspection de Quille et de Gouvernail

Nom du Bateau : <i>PRINCESSE GATIONNE</i>	Numéro de Voile : <i>FR A 53 116</i>
Nom du Propriétaire : <i>DEZEUSTRE</i>	Architecte : <i>ANDRIEU</i>
Adresse : <i>6 Ave Montmirail - 76600 LE HAVRE</i>	
Email du Propriétaire : <i>nicolas.dezeustre@orange.fr</i>	Constructeur : <i>JEANNEAU</i>
Date de Première Mise à l'eau : <i>01.05.2013</i>	Numéro d'identification de la coque : <i>57</i>
Numéro de Certificat de contrôle de plan World Sailing :	<i>000070-0007-5</i>

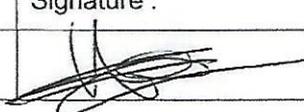
Les contrôles suivants peuvent être menés le bateau à l'eau :

Sujet :	Action :	Note de l'Inspecteur :
Boulons de quille	Vérifier une corrosion excessive Serrage dynamométrique aux spécifications du fabricant	<i>Rien à signaler</i>
Structure intérieure de la coque	Vérifier des signes de défaut structurel et/ou de délamination de stratifié spécialement dans la zone autour de la structure de la quille, la semelle de la quille et autres points de contrainte.	<i>Rien à signaler.</i>

Les contrôles suivants seront réalisés à l'extérieur avec bateau hors de l'eau :

Etat extérieur de la coque	Vérifier les fissures de contrainte sur la coque des points d'attache à la structure autour des zones de bords d'attaque et bords de fuite, appendices de coque, et fosse de quille. Inspecter la jonction entre quille et coque par un test de déflexion pour relever des signes d'avaries	<i>Rien à signaler</i>
Safran	Vérifier les fissures du montage support gouvernail/coque Inspecter l'intégrité du safran par un test de déflexion.	<i>Rien à signaler.</i>

Déclaration d'Inspection Complète :

Lieu : <i>LE HAVRE</i>	Date : <i>19 03 2022</i>
Cette inspection visuelle a été menée pour observer et faire un compte rendu sur les indications visibles notoires qui peuvent compromettre l'intégrité structurelle de la quille et du gouvernail du navire. Cela ne garantit pas que le navire est en état de naviguer ou que le Propriétaire a réparé les problèmes relevés.	
Nom en lettre capitale : <i>VILLETARD</i>	Signature :
Adresse : <i>85 quai de Brésil 76600 LE HAVRE</i>	

LE HAVRE NAUTIC

boulevard Clemenceau
76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 21 08 06 - Fax 02 35 22 00 46

SIRET 793 212 424 00014 - APE 4764 Z

TVA Intra. FR 13 793 212 424

SASU au capital de 100 000 €